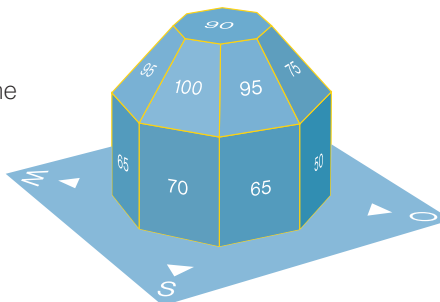


Informations générales concernant le montage d'une installation photovoltaïque

Conditions préalables

De manière générale, tous les bâtiments présentant une orientation d'est en ouest ou un toit plat conviennent à l'exploitation de l'énergie solaire. L'orientation optimale est une surface orientée vers le sud avec une inclinaison de 30°. La présentation met bien en évidence les conditions préalables décrites.



Eternit (Schweiz) AG
CH-8867 Niederurnen
+41 55 617 11 11

Eternit (Suisse) SA
CH-1530 Payerne
+41 26 662 91 11

info@eternit.ch
www.eternit.ch

Member of the
Swisspearl Group

Quels sont nos besoins en électricité?

Un ménage de quatre personnes a besoins d'environ 5500 kWh* d'énergie électrique en un an. Pour produire cette quantité d'électricité, une surface de toit solaire d'environ 35 m² ou une surface de la façade solaire d'environ 50 m² sont nécessaire.

*sans eau chaude électrique

Consommation d'électricité chauffage électrique de l'eau

Boiler électrique 800KWh par personne

Boiler de pompe à chaleur 260 KWh par personne

Consommation d'électricité de la voiture électrique

Consommation d'énergie de la voiture électrique 15-20kWh / 100 km

Aides financières

Vous trouverez des informations concernant les aides financières sur le site web de Swissolar: <http://www.swissolar.ch/fr/pour-maitres-douvrage/promotion/>

Planification

Il est nécessaire de contrôler avec précision les zones d'ombre sur la surface des modules (p.ex. lucarnes, antennes paraboliques, bâtiments avoisinants, arbres, etc.). Une analyse détaillée des zones d'ombre est indispensable pour une exploitation productive. Notre simulation des zones d'ombre nous permet d'intégrer les données correspondantes dans la planification.

L'onduleur doit être installé dans un endroit frais et bien ventilé. Lorsque les températures de fonctionnement sont trop élevées, le rendement diminue ou l'onduleur se coupe pour des raisons de sécurité. Explications au chapitre 7.121 du NIBT.

Un boîtier de générateur avec parafoudre est installé à proximité immédiate de l'accès au bâtiment. Les lignes de courant continu vers l'onduleur doivent être les plus courtes possible.

Il convient de choisir la section des câbles de manière à réduire au minimum les pertes de puissance.

Formulaire de spécification

Afin de pouvoir planifier une installation, il nous faut les informations suivantes: site, orientation, inclinaison de toiture, paratonnerre (uniquement s'il existe), plan du toit avec les cotes précises, taille souhaitée en kWp ou mètres carrés, adresse du bâtiment et du fournisseur d'équipements.

Vous trouverez d'autres informations sur notre site internet à l'adresse www.eternit.ch/fr/solar

Les systèmes solaires Eternit

Le toit producteur d'énergie

Fournisseur de systèmes complets, Eternit (Suisse) SA livre la totalité du système commandé, du module jusqu'aux onduleurs en passant par les accessoires. Cette solution globale garantit sécurité de fonctionnement maximale et rentabilité.

D'une efficacité exceptionnelle, Eternit Solar est aussi un modèle de durabilité et de qualité. Les modules photovoltaïques Eternit résistent en outre durablement à toutes les conditions atmosphériques.

Eternit (Schweiz) AG
CH-8867 Niederurnen
+41 55 617 11 11

Eternit (Suisse) SA
CH-1530 Payerne
+41 26 662 91 11

info@eternit.ch
www.eternit.ch

Member of the
Swisspearl Group

Prix indicatifs pour notre système intégré au toit Sunskin roof

Bases de calcul:

- altitude de référence jusqu'à 1000m
- inclinaison de toiture jusqu'à 30°
- couverture à partir du contre-lattage
- lattage porteur vissé et tiré d'épaisseur

Valeurs du module:

- surface du module (1300×830 mm) 1.079 m², puissance du module 195 Wp
- 5.5 m² permettent d'obtenir 1 kWp de puissance de générateur

Matériau	30-60 m ² 5-10 kWp	60-120 m ² 10-20 kWp	120-180 m ² 20-30 kWp	180-300 m ² 30-50 kWp	non pris en compte
Lattage porteur 45×45 mm, 28×60 mm, 36×60 mm (matériau, répartition et pose)	CHF 20.-/m ² CHF 110.-/kWp	CHF 20.-/m ² CHF 110.-/kWp	CHF 20.-/m ² CHF 110.-/kWp	CHF 20.-/m ² CHF 110.-/kWp	frais d'échafaudage, grues mobiles
Modules, profilés, crochets de fix. du système Sunskin roof (matériau, répartition, pose, câblage des modules)	CHF 312.-/m ² CHF 1716.-/kWp	CHF 302.-/m ² CHF 1661.-/kWp	CHF 295.-/m ² CHF 1623.-/kWp	CHF 290.-/m ² CHF 1595.-/kWp	travaux de ferblanterie, adaptations de la toiture, couverture (bordures, faite)
Accessoires électriques – onduleurs, boîtier de raccordement au générateur, installation DC (matériau, pose et montage)	CHF 100.-/m ² CHF 550.-/kWp	CHF 85.-/m ² CHF 468.-/kWp	CHF 70.-/m ² CHF 385.-/kWp	CHF 55.-/m ² CHF 303.-/kWp	installation AC, requête, annonce, compteur, mesure de comportement du débit, mise en service, etc.
Total:	CHF 432.-/m ² CHF 2376.-/kWp	CHF 407.-/m ² CHF 2239.-/kWp	CHF 385.-/m ² CHF 2118.-/kWp	CHF 365.-/m ² CHF 2008.-/kWp	
Modules colorés	Variante: disponible sur demande avec un supplément				
surfaces complémentaires avec plaque (Aura 2, 1300×920 mm jusqu'à une altitude de référence de 1000 m, profilés pour joint, profilés à clipser, cales de soutien, vis, la répartition et la pose)	CHF 150.-/m ²	CHF 150.-/m ²	CHF 150.-/m ²	CHF 150.-/m ²	

tous les prix s'entendent H.T.

Encombrement: 1 kWp nécessite environ 5.5 m² de surface de toiture

Production : Selon le lieu, l'orientation et l'inclinaison, la production d'électricité attendue varie. Comme valeur indicative, on peut supposer un rendement électrique d'environ 900 kWh/kWp* par an.
*Moyen-Pays, orienté au sud